chaîne encore la guerre à nos portes et à travers le monde.

Tous les peuples, on peut le croire, ont le même sentiment. S'il ne dépendait que d'eux, il serait mis fin sans délai à une barbarie qui n'est que le dernier héritage des sacrifices humains.

La France souhaiterait pouvoir faire entendre à tous les pays sa voix de raison et de sagesse, les assurer qu'elle voudrait vivre en harmonie avec eux, sans en excepter aucun, leur dire qu'elle entend comprendre les divers génies nationaux ; que la paix pour elle, c'est non pas la bégation, mais le respect de toutes les patries, et, malgré des déceptions qu'elle avoue, fidèle à son idéal, elle souhaiterait pouvoir inviter l'humanité tout entière à réfléchir sur les périls certains de cette course aux armements qui épuise tous les Etats, interrompt le développement du progrès et n'est, au demeurant, qu'une course à l'abîme.

Nous ne laisserons pas marchander nos frontières

Mais, unanimes dans leur amour de la paix, les Français ne le sont pas moins dans leur volonté de ne pas céder à des menaces.

Un peuple libre ne laisse pas marchander ses frontières, il les défend.

Sensibles aux démarches par lesquelles un Etat voisin s'engage à reconnaître nos limites, espérant de cette reconnaissance l'établissement de relations meilleures entre deux grandes nations, nous déclarons ne pas être intimidés par des propos auxquels l'assurance de notre bon droit et de notre force nous interdit de répondre, parce que l'enjeu de ces polémiques est le sang des hommes.

Ces événements ont, d'ailleurs, permis à la France de témoigner son affection à un département qui a fait pour la défense du pays d'inoubliables sacrifices et de manifester une fois de plus, son attachement à ses fils d'outre-mer.

Ne désunit pas qui veut la famille française.

On peut dire aussi qu'élargie à des proportions toutes nouvelles, épandue sur les contrées les plus diverses, répudiant avec force l'idée brutale de la race et le préjugé de couleur, assurant à tous ceux qui vivent sous son drapeau le respect de leurs croyances, esquissant dans cette communauté française le premier dessin de ce qu'elle voudrait voir devenir la communauté humaine, aujourd'hui comme jadis, la République française est une et indivisible.

Le cent cinquantième anniversaire de la Révolution

Dans quelques mois, nous célébrerons, mes chers collègues, le souvenir de l'époque à laquelle nous devons cette forte définition du temps où des soldats aux pieds nus ont sauvé la liberté française de la coalition des tyrannies.

De l'immense événement nous retiendrons ce qui nous unit et non ce qui pourrait nous diviser : cet effort de raison, qui substitue, pour la perception de l'impôt, le consentement de la nation à la décision du souverain, l'admirable émulation dans la générosité qui marque la nuit du 4 août, la fête de la Fédération où se confirme, par un acte spontané d'adhésion, l'unité française.

Après 150 ans, au lendemain d'une guerre dont on pouvait penser qu'elle nous assurerait une longue trêve, voici que nous avons de nouveau à veiller sur la sécurité de ce pays.

Or, en aucun cas, en aucun pays, une défense nationale ne s'improvise. Les formidables progrès de la technique tendent à rendre souvent inefficaces les gestes les plus courageux. La France, pour traverser en paix le temps présent doit être munie d'une armure sans défaut.

La France a besoin d'une production héroïque

Ainsi, se pose le problème si souvent débattu de la production. Il ne s'agit pas pour les Français de s'accuser vainement entre eux. Il faut faire appel au patriotisme des travailleurs pour leur demander, en sauvegardant les lois sociales, une activité soutenue.

Il faut, de même, faire appel au patriotisme des employeurs pour éviter ce que M. le ministre des Finances signalait au Sénat, le 28 décembre, « un malthusianisme qui voudrait, à la faveur d'une haute muraille douanière, vendre cher en produisant peu. »

La France présentement a besoin d'une production non pas seulement normale mais héroïque. Sous le couvert d'une loi égale pour tous, elle doit l'obtenir par l'élan fraternel de tous ses fils.

L'anarchie du monde

Notre époque marque un retour aux périodes les plus cruelles du passé. Dans la paix même, les contrats n'ont plus de valeur, les promesses plus de portée. La liberté politique ou religieuse est assiégée, la persécution, l'exil sévissent.

Dans cette anarchie, quelques voix seulement se sont élevées pour protester.

A Rome, un vieillard vers qui montent nos libres hommages, soutenu par sa vaillance spirituelle, renouvelle la tradition des grands Papes protecteurs de la faiblesse outragée.

Dans le nouveau monde tandis que les Républiques affirment leur solidarité, relèvent le prestige de la démocratie et avertissent les champions de la violence, le président des Etats-Unis proclame avec force son attachement au régime de la liberté et aux lois morales qui le fondent.

Je pense, mes chers collègues, que la Chambre française voudra faire écho à ces voix.

Que cet attachement à tout ce qui fait la dignité de la personne humaine nous rapproche et nous concilie.

Un appel à l'union des Français

La République n'est pas un régime de facilité. La liberté se mérite. Il est des heures où l'on doit suivant l'expression du poète anglais, monter sur les collines d'où l'on aperçoit l'arête du devoir, dressée comme un doigt rugueux vers le ciel.

Quand on gravite ces sommets, les accidents du paysage familier s'atténuent. On n'en voit plus que l'unité.

Ainsi, mes chers collègues, dans les moments où l'intérêt national domine, nos légitimes contestations d'idées s'effacent pour ne plus laisser apparaître que notre commun dévouement à la République et à la Patrie.

La Chambre unanime applaudit son président. Elle fixe ensuite son ordre du jour. Vendredi à 15 h aura lieu la discussion des interpellations sur la politique étrangère.

La séance est levée à 18 h. 45.

Au Conseil de la Société des Nations

Cinq ministres des Affaires étrangères participeront aux travaux

Genève, 12 janvier. — Les ministres des affaires étrangères de cinq nations participeront aux travaux du Conseil de la Société des Nations qui commenceront lundi.

Ce sont lord Halifax, MM. Georges Bonnet, Spaak, Sander (Suède), et Munters (Lettonie).

En vue du vote personnel des députés

Paris, 12 janvier. — Une proposition de résolution tendant à modifier le règlement de la Chambre en vue d'établir le vote personnel des députés a été déposée par M. Louis Marin et ses collègues du groupe de la Fédération républicaine.

Les conversations italo-britanniques

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

ROME 12 JANVIER.
(DE L'AGENCE HAVAS)

Deux hypothèses étaient généralement admises quant à la tactique que M. Mussolini pourrait suivre dans ses entretiens avec M. Chamberlain: ou le Duce chercherait à faire impression sur son interlocuteur britannique par une attitude de réserve et d'intransigeance, ou bien il s'emploierait avec toutes les ressources de la persuasion à convaincre le premier ministre anglais de la pureté des intentions italiennes et de la volonté de paix de l'Italie.

C'est cette dernière méthode que le chef du gouvernement fasciste a choisie, c'est celle, du moins, dont il a usé jusqu'ici.

Le point de vue de M. Mussolini

M. Mussolini a voulu faire vibrer la corde sensible.

« Je veux la paix, a-t-il affirmé à M. Chamberlain, à qui il a rappelé son intervention auprès du chancelier Hitler au moment le plus critique de la tension germano-tchécoslovaque en septembre dernier.

» L'Italie n'a jamais désiré autre chose que la paix, mais elle veut la paix dans le droit.

» Par droit, elle entend la réparation des injustices dont l'Italie prétend qu'elle a été victime au lendemain de la grande guerre et la reconnaissance, par toutes les grandes puissances, c'est-à-dire, avant tout par sa voisine la France, de sa nouvelle position impériale en Méditerranée.

» Certes, on comprend fort bien à Rome que cette position ait quelque peu inquiété l'Angleterre, dont les routes impériales passent à travers ce qu'on appelle ici le « Mare nostrum ».

» Mais la Grande-Bretagne n'a pas à s'en émouvoir. Le peuple italien veut avoir la paix avec le peuple britannique et l'Italie entend respecter scrupuleusement les intérêts de l'Angleterre.

» Ainsi l'Italie ne menace pas le statu quo et la mer latine.

» Elle a, il est vrai, des revendications à faire valoir, sur la Tunisie en particulier, mais celles-ci sont surtout de caractère juridique et économique.

» D'autre part, des rectifications de frontières, aussi importantes soient-elles, dans le sud tunisien, en faveur de l'Italie, ne sauraient être considérées par Londres comme modifiant l'équilibre des forces en Méditerranée; de même les revendications sur Djibouti, dont le port et la voie ferrée sont indispensables à l'Italie pour assurer le développement et l'exploitation de l'Ethiopie, ne mettent nullement en péril les positions de l'Angleterre en mer Rouge.

» Et puis, l'Angleterre doit faire confiance à l'Italie !

» Elle doit lui faire confiance aussi en ce qui concerne le problème espagnol, l'Italie ne recherche aucun avantage en Espagne. Elle veut uniquement l'anéantissement sans retour possible du marxisme en Espagne. Son intervention est toute désintéressée, et elle ne demande qu'à retirer ses légionnaires du front nationaliste, mais elle y met deux conditions: Retrait préalable de tous les volontaires étrangers qui combattent encore dans les rangs des troupes républicaines, et reconnaissance des droits de belligérance à Franco. »

Tels sont, dans leurs grandes lignes, les arguments développés, tant par le Duce, auprès de M. Chamberlain, que par le comte Ciano, dans ses conversations avec lord Halifax en ce qui concerne les problèmes spécifiquement méditerranéens.

Les réponses des ministres britanniques

De leur côté, les hommes d'Etat anglais ont attentivement écouté le chef du gouvernement italien et son ministre des affaires étrangères, et il se confirme que, tout en se gardant d'aborder le fond du problème soulevé par les revendications de l'Italie, ils n'ont pas caché à leurs interlocuteurs que le seul moyen, à leur avis, de régler cette question à la satisfaction des deux parties en cause, consiste à entamer des négociations bilatérales avec Paris.

Quant au problème espagnol, les ministres anglais se montrent très réservés et s'abritent derrière le comité de non-intervention de Londres.

Les échanges de vues se poursuivent, et il est probable qu'il faudra attendre la conclusion prevue pour demain soir, des colloques italo-britanniques pour avoir une idée générale sur leur portée.

Aucun accord ou arrangement

Il se confirme cependant dans la soirée, que les conversations n'ont abouti à aucun résultat positif, à aucun accord ou arrangement.

Dans les milieux de la délégation anglaise, on déclare qu'on s'est borné, de part et d'autre, à préciser des positions respectives à l'égard des problèmes européo-méditerranéens importants.

L'atmosphère dans laquelle se sont déroulées les conversations de jeudi après-midi, au Palais de Venise, est caractérisée par ce détail que MM. Mussolini et Chamberlain — si l'on en croit une information puisée à bonne source — n'auraient échangé que peu de paroles. C'est le comte Ciano et lord Halifax qui auraient exposé les thèses de l'Italie et de l'Angleterre.

Tout cela produit une vive impression dans les milieux romains et étrangers et suscite d'abondants commentaires.

Pourtant, dans les sphères gouvernementales italiennes, on s'abstient de toute appréciation alors que, dans les milieux de la délégation anglaise, on se montre plutôt réservé, quant à l'évolution ultérieure du problème méditerranéen.

Toutefois, M. Chamberlain ne doit quitter Rome que samedi à midi.

D'ici là, M. Mussolini et le premier ministre britannique auront plusieurs fois l'occasion de se rencontrer et, en particulier, vendredi soir, au dîner de l'ambassade d'Angleterre.

Il n'est donc pas exclu, bien qu'on ne paraisse guère y compter du côté anglais, que le chef du gouvernement italien et le premier ministre britannique procèdent de nouveau, librement cette fois, à un examen des positions respectives des deux pays.

Au Panthéon

Rome, 12 janvier. — Lord Halifax et le comte Ciano ont eu jeudi matin, au Palais Chigi, un entretien qui a duré de 10 h. 15 à 10 h. 55.

A 11 heures, M. Chamberlain et lord Halifax et leur suite se sont rendus au Panthéon, où se trouvent les tombeaux des rois d'Italie.

Après avoir déposé une grande couronne cravatée aux couleurs britanniques sur les tombes royales, MM. Chamberlain et Halifax se sont aussitôt dirigés vers la place de Venise, où se dresse le monument de Victor-Emmanuel II, au pied duquel repose le Soldat Inconnu.

Sur la place, des détachements de l'Ecole militaire et de toutes armes rendaient les honneurs. Au moment où les voitures officielles sont arrivées, la musique des carabiniers a joué le « God save the King », puis la marche royale et « Giovinezza » pendant que la foule applaudissait.

Les personnalités anglaises ont été accueillies par le gouverneur et le préfet de Rome, ainsi que par le général commandant la division et le secrétaire fédéral de Rome. MM. Chamberlain et Halifax ont déposé sur la dalle une énorme couronne de lauriers ornée d'un ruban aux couleurs britanniques et se sont inclinés profondément pendant que les personnalités fascistes saluaient à la romaine et que la musique jouait en sourdine la « Marche de la Piave ».

Au Quirinal

Sous les acclamations de la foule et aux accents du « God save the King », les hommes d'Etat anglais ont ensuite gagné le Quirinal, où ils ont été reçus par le roi, qui a offert un déjeuner en leur honneur.

Y assistaient le prince de Piémont, le Duce, le comte Ciano, lord Perth, le ministre de la Culture populaire, l'ambassadeur d'Italie à Londres, les sous-secrétaires d'Etat à la présidence du Conseil et aux Affaires étrangères, le haut personnel de l'ambassade, ainsi que les membres militaires et civils de la maison du Roi, de la Cour de la Reine et de la maison militaire du prince de Piémont.

La table était ornée de roses jaunes.

Le Roi avait à sa droite M. Chamberlain et à sa gauche M. Cadogan. Le prince de Piémont avait lord Halifax à sa droite et lord Perth à sa gauche.

Avant le déjeuner, le souverain avait accompagné ses hôtes à travers les salons du palais, dont il leur avait fait visiter toutes les œuvres d'art.

Une visite de Lord Halifax au Collège anglais

En quittant le Quirinal et tandis que M. Chamberlain rentrait à la villa Madame, lord Halifax, accompagné du ministre de Grande-Bretagne près le Saint-Siège, M. Osborne, est allé visiter le collège anglais où il fut chaleureusement acclamé par les séminaristes. Après s'être entretenu avec ceux-ci et leur supérieur, lord Halifax se rendit à Saint-Pierre, qu'il visita sommairement avant de regagner la villa Madame.

Au stade Mussolini

Quand à 15 h., reçus par M. Mussolini, M. Chamberlain et lord Halifax arrivent au Forum des Marbres, situé au centre du merveilleux cadre de Monte Mario, le vaste stade est couvert de formations de la jeunesse italienne du licteur.

Il y a là environ deux mille jeunes gens, rangés harmonieusement, face à une tribune recouverte de velours rouge et ornée de riches tapisseries.

Au centre flotte le vieux drapeau de Savoie, porté par un jeune marin encadré de la musique de la formation des petits marins. L'arrivée de M. Chamberlain est saluée par le « God save the King », que la foule écoute en silence.

Puis les exercices commencent par le chant de l'hymne à l'empire et d'un autre chant patriotique entonné par tous les jeunes gens.

Ils durent plus d'une heure. Tous les groupes reviennent ensuite prendre leurs places primitives. Le secrétaire du parti ordonne : « Pour le premier ministre britannique. Eia, eia, eia ».

La foule répond : « Alala ».

Puis c'est le salut au Duce, auquel la foule répond par un puissant « A noi », au milieu des acclamations, pendant que M. Mussolini et ses hôtes s'éloignent.

Une conférence au Palais de Venise

Rome, 12 janvier. — Le Duce a reçu au Palais de Venise, à 17 h. 30, M. Chamberlain et lord Halifax.

L'entretien, auquel assistait le comte Ciano, a duré une heure et quart.

La soirée de gala à l'Opéra

Rome, 12 janvier. — Une soirée de gala a été donnée à l'Opéra de Rome, en l'honneur de M. Chamberlain et de lord Halifax, avec la représentation de deux scènes de « Falstaff » de Verdi et le ballet de la « Boutique enchantée ».

A 21 h. 15, M. Chamberlain et lord Halifax, accompagnés de M. Mussolini et du comte Ciano, tous les quatre en habit, ont fait leur entrée dans la salle.

Pendant la représentation de la première partie du 2e acte et celle de la 2e partie du troisième acte de « Falstaff », M. Chamberlain a paru prendre un vif plaisir au spectacle qu'il aurait, lui-même choisi, dit-on.

M. von Mackensen et M. Garcia Condé sont reçus par le comte Ciano

Rome, 12 janvier. — M. von Mackensen, ambassadeur du Reich et M. Garcia Condé, ambassadeur de Burgos, ont été reçus par le comte Galeazzo Ciano, qui les a mis au courant des entretiens italo-britanniques.

Lord Halifax s'entretiendra aujourd'hui avec M. François-Poncet

Rome, 12 janvier. — Lord Halifax aura vendredi un entretien avec M. André François-Poncet, ambassadeur de France.

Deux compagnies américaines se sont vu refuser le droit de radiodiffuser les déclarations de MM. Mussolini et Chamberlain

New-York, 12 janvier. — Les deux compagnies américaines de radiodiffusion « National » et « Columba Broadcasting » annoncent que les autorités italiennes leur ont refusé de radiodiffuser comme il était prévu les déclarations faites à Rome par MM. Mussolini et Chamberlain.

Ce que dit la presse

« Le premier entretien n'a été qu'un tour d'horizon », estime la presse anglaise

Londres, 12 janvier. — La presse anglaise relate longuement les détails matériels de l'arrivée de M. Chamberlain à Rome et insiste sur le caractère cordial de l'accueil fait par la population romaine au « pacificateur ».

Elle voit là un indice encourageant des vœux du peuple italien, mais manque presque totalement d'indications sur les premiers entretiens privés entre les chefs des gouvernements italien et britannique.

L'impression générale est, cependant, que M. Chamberlain et M. Mussolini n'ont jusqu'à présent, fait qu'un « tour d'horizon » et ne sont pas encore entrés dans le vif des questions qu'ils désirent aborder.

Par ailleurs, certains organes de la presse anglaise sont portés à croire que le Duce laisserait volontiers de côté comme n'étant pas « mûres », certaines questions comme celles d'Espagne, que l'on donnait il y a quelques jours comme devant faire le fond de la conversation.

« Cette rencontre doit conduire à la médiation », écrit le « Messagero »

Rome, 12 janvier. — La presse italienne consacré naturellement de nombreuses pages aux différentes manifestations qui ont marqué la première journée romaine des ministres britanniques et aux repercussions qu'elles ont déjà provoquées à l'étranger.

Mais elle s'abstient de toute supposition ou de tout commentaire sur ce qu'ont pu être les entretiens qui se sont déroulés, mercredi, au Palais de Venise.

Le « Messagero », qui paraphrase les toasts échangés à l'issue du banquet entre MM. Chamberlain et Mussolini, écrit que cette rencontre de personnalités est « la bonne méthode », celle qui doit conduire à la médiation.

« Cette méthode, dit-il, consiste à voir les choses dans leur aspect réel hors de toute préférence personnelle de doctrine ou d'école. C'est, en dernière analyse, la seule méthode qui permette de mesurer les moyens aux fins, sans confondre le possible avec le désir.

« C'est Munich qui a permis la rencontre de Rome », déclare la presse allemande

Berlin, 12 janvier. — La presse allemande publie de larges comptes rendus de la réception des hommes d'Etat britanniques dans la capitale italienne.

Le « Berliner Tageblatt » écrit :

« Aujourd'hui, tous les chemins ne mènent pas à Rome, mais c'est un indice favorable pour la guérison et l'organisation nouvelle de l'Europe que le chemin de Munich ait aussi conduit le premier ministre britannique à sa visite amicale auprès du Duce. »

LE TIRAGE DE LA LOTERIE NATIONALE

Le Secrétariat général de la Loterie Nationale rappelle que le tirage de la Tranche des SPORTS D'HIVER (15e tranche 1938) sera assuré le mercredi 18 janvier, à 21 h., à CHAMONIX (Hte-Savoie), dans la salle du Casino du Mont-Blanc.

M. Jules Jeanneney est réélu président du Sénat

Paris, 12 janvier. — La séance s'ouvre à 15 h. 10, sous la présidence de M. Damecourt, doyen d'âge.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour la nomination du président et de quatre vice-présidents.

M. Jules Jeanneney n'a pas de concurrent pour la présidence.

Les vice-présidents sortants: MM. Henri Merlin, Farjon, Henri Roy et Albert Mahieu, son tous seuls candidats.

Simultanément a lieu dans un salon

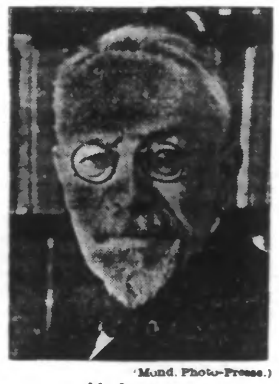

(Mond. Photo-Presse.)

M. JEANNENEY

voisin le scrutin pour l'élection de trois questeurs et de huit secrétaires.

Les candidats pour les postes de questeurs sont: MM. Hamelin et Anatole Manceau, soumis à la réélection; Auguste Mounié, désigné par la gauche démocratique en remplacement de M. François Labrousse, arrivé au terme de son mandat.

Les candidats pour les huit postes de secrétaires sont: MM. Decrome, Garrigou Dentu, Hachette, de La Grange, candidats sortants; Achille Naudin, Louis Gros et Bertrand Carrère, candidats nouveaux.

A 17 h. 45, M. Damecour proclame les résultat.

La réélection de M. Jules Jeanneney par 243 voix sur 272 votants, est saluée d'applaudissements prolongés sur tous les bancs.

Les noms des autres membres du bureau élus ou réélus sont également accueillis par des bravos unanimes.

M. Damecour proclame constitué le bureau du Sénat pour 1939. Le doyen remercie ses collègues de l'accueil qu'ils lui ont une fois de plus réservé, et il leur adresse un nouvel appel pour l'union dans l'intérêt du pays.

Le Sénat s'ajourne à mardi à 15 h pour l'installation du bureau définitif.

La séance est levée à 17 h. 55. Tous les sénateurs debout applaudissent longuement leur vénérable doyen d'âge.

Des perquisitions aux bureaux de la Loterie des régions libérées

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE.)

Une affaire de fraude financière, qui trouvera un certain retentissement dans notre région en raison de l'importance du groupement qu'elle intéresse et de la qualité des personnages qui pourront y être mis en cause, occupe actuellement le Parquet de Lille.

Il s'agit d'irrégularités qui auraient été constatées dans la gestion de la Loterie des Régions libérées, irrégularités qui ont entraîné, sur plainte du ministère des finances, l'ouverture d'une information pour abus de confiance et détournements.

Voici sur cette affaire, qui exigera de nombreuses recherches et de longues expertises pour être entièrement tirée au clair, les renseignements que nous sommes en mesure de publier aujourd'hui.

La loterie des Régions libérées organisation contrôlée par l'Etat

Nul n'ignore les buts qui ont été visés par la création de la Loterie des Régions libérées. Elle est issue du Comité d'action économique et sociale du Nord et de l'Est et elle a dû son existence à des lois successives. En raison de cette dernière particularité, la Loterie des Régions libérées, bien que d'initiative privée, n'échappait pas au contrôle de l'Etat, soit à celui du ministère des Finances, qui avait droit de regard sur sa gestion.

C'est ce droit, dont a usé comme il en avait le devoir, le ministère intéressé, qui a fait découvrir le pot aux roses et déclenché l'affaire qui occupe aujourd'hui la justice.

Vérification de compte et information judiciaire

Il y a près de six mois, les bureaux lillois de la « Loterie », situés comme on le sait, rue des Ponts-de-Comines et 27, rue Faidherbe, recevaient la visite d'un inspecteur des finances, qui avait pour mission de vérifier les comptes de l'entreprise financière.

L'inspecteur remplit sa tâche comme il le devait et procéda à un long et minutieux examen de la comptabilité. Que découvrit-il ? Quelles erreurs ? Quelles irrégularités ? Nul ne le sait encore, hormis ses chefs auxquels il remit son rapport et les magistrats qui ont eu depuis connaissance de cet important document. Toujours est-il qu'au lendemain du dépôt de ce rapport, le ministère des finances, par l'intermédiaire du garde des Sceaux, saisissait le procureur de la République à Lille, M. Depis, et que celui-ci ouvrait une information dirigée contre « X », pour abus de confiance, ce chef d'inculpation impliquant celui-ci de détournements de fonds.

Le mardi 10 janvier, l'affaire était remise à M. Le Foyer, juge d'instruction à Lille.

Perquisitions et saisies de comptabilité

Sans tarder, le magistrat instructeur prit immédiatement les mesures que commandait la situation. C'est ainsi qu'il se rendit dans les bureaux lillois des rues des Pont-de-Comines et Faidherbe pour y perquisitionner et saisir tous les documents — correspondances, fichier, livres de comptabilité, etc. — qui s'y trouvaient. Ces opérations judiciaires ont eu lieu mardi, mercredi et jeudi, en présence de MM. Le Foyer et Sandras, chef de la Sûreté de Lille. Elles se poursuivaient encore hier soir.

M. Le Foyer, que nous avons rencontré hier après-midi, au local de la rue des Ponts-de-Comines, s'est refusé à toutes déclaration, quant au fond de l'affaire.

« Ce que je peux seulement vous confier, nous a-t-il dit, en réplique aux questions dont nous le pressions, c'est que je fais saisir et placer sous scellés tous les documents qui se trouvent ici. Des experts, qui seront commis plus tard par mes soins, seront chargés d'examiner tout cela. Mais que trouveront-ils ? Je l'ignore absolument ».

Notons que M. Le Foyer a fait éteindre le chauffage des bureaux de la Loterie pour éviter tout risque d'incendie et qu'il a donné plusieurs jours de congé au personnel, une dizaine d'employés, qu'occupaient ces bureaux lillois.

D'autre part, nous avons pu savoir que le magistrat avait ordonné une perquisition au domicile de M. Louis Broders, délégué général de la Loterie des Régions libérées. Cette perquisition a été faite hier, et elle a, comme les autres, été accompagnée de saisie de pièces comptables et autres documents.

L'importance de l'affaire

Dans certain milieu bien informé, on estime que les développements de cette affaire seront d'une certaine ampleur. Des irrégularités, y dit-on, ont été découvertes dans les gestions des comptes et on reprocherait notamment au service chargé de la propagande d'avoir détourné des fonds dont il disposait de leur véritable destination.

On ne se hasarde pas encore à citer des chiffres : « Ceux-ci, dit-on — s'il est établi qu'il y a eu détournement — ne pourront être connus qu'après le dépôt du rapport des experts qui seront prochainement commis aux fins d'examen de la comptabilité. Or, cette expertise, ajoute-t-on, sera longue ».

S'il y a là un abus et qu'on le perce, ajoute-t-on dans ces milieux, il faut s'en réjouir, car toute faute mérite châtiment. La seule chose qu'il faut craindre, c'est que le bruit qui sera fait autour de cette affaire ne discrédite notre région du Nord, qui n'y est absolument pour rien.

Les perquisitions à Paris

En ce qui concerne les perquisitions à Paris, voici ce que publie « Paris-Soir »:

« M. Louis Broders occupe, 17, rue de Miromesnil, au quatrième et au cinquième étages, deux vastes appartements. Au quatrième, sont situés les bureaux de son office de publicité; au cinquième, son appartement. Au deuxième étage de l'immeuble se trouvent les bureaux de l'Exposition du Progrès social de Lille, dont M. Louis Broders traite la publicité.

» Nous n'avons pas pu joindre jusqu'ici M. Broders, mais nous avons pu nous entretenir quelques instants avec l'un de ses collaborateurs.

» Celui-ci a déclaré tout ignorer de l'information judiciaire en cours.

Il a reconnu pourtant qu'une perquisition avait été effectuée au cours de la journée d'hier dans les bureaux. Toute la correspondance a été saisie par les policiers.

» De plus, le collaborateur de M. Broders a bien voulu nous dire:

» — M. Broders n'était pas du tout secrétaire général de la Loterie des Régions libérées, pas plus que gestionnaire à un titre quelconque de l'Exposition du Progrès social.

» Il ne s'occupait que de la publicité de la Loterie des Régions libérées; aujourd'hui encore, il s'occupe de la publicité de l'Exposition du Progrès social, qui doit se tenir à Lille en 1939.

» Je ne sais rien du prétendu scandale de la Loterie des Régions libérées dont vous me parlez. »

La réception du corps diplomatique par le chancelier Hitler

Berlin, 12 janvier. — Le chancelier Hitler a reçu jeudi le corps diplomatique venu lui présenter ses vœux de nouvel an.

Dans l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion, le Führer s'est notamment exprimé ainsi :

« La nation allemande évoque avec une profonde gratitude l'année 1938 qui a apporté à notre peuple la réalisation de son droit imprescriptible à disposer de lui-même. Si cela a pu être atteint sans que la paix de l'Europe ait été interrompue un seul jour, il faut l'attribuer en grande partie à la politique de sagesse des puissances qui s'est exprimée dans l'accord de Munich. »

M. Hitler a souligné que la compréhension des puissances intéressées avait non seulement sauvé la paix européenne, mais aussi créé une Europe plus saine et plus heureuse.

Il s'est déclaré persuadé que, dans l'avenir, la compréhension des hommes d'Etat réussirait à donner à l'Europe une paix tenant compte des intérêts naturels des peuples.

Le général Cedillo est tombé dans une embuscade au Mexique

Mexico, 12 janvier. — On annonce de San-Luis de Potosi la mort du général Cedillo. Celui-ci ainsi que son escorte sont tombés dans une embuscade, dans la matinée du 11 janvier. Après neuf heures de combat, on a retrouvé le cadavre du chef de l'insurrection mexicaine.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

COTONS

LIVERPOOL, 12 janvier.

Importations : 548 balles; Américain : hausse 3; Brésilien : hausse 3; Egyptien : sakellaridis, hausse 8; upper, hausse 3; giza hausse 8.

	New-Orléans		New-York	
Terme	Préc.	Jour	Préc.	Jour
Disponible	8.50	8.58	8.80	8.85
Janvier	8.36	8.42	8.25	8.30
Février	—.—	—.—	8.27	8.32
Mars	8.41	8.48	8.31	8.36
Avril	—.—	—.—	8.19	8.24
Mai	8.17	8.26	8.08	8.13
Juin	—.—	—.—	7.94	8.01
Juillet	7.92	8.01	7.81	7.89
Août	—.—	—.—	7.68	7.75
Septembre	—.—	—.—	7.54	7.61
Octobre	7.48	7.59	7.40	7.48
Novembre	—.—	—.—	7.42	7.49
Décembre	7.53	7.65	7.44	7.51

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 1.000 aux ports du Golfe, 2.000; aux ports du Pacifique, nulles.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 2.000; France et Continent, 3.000; Japon et Chine, 7.000.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres. — Sur Paris, 177.16; sur Bruxelles, 27.65; esc. bons banque, 0 9 16; prêt à court terme 0 1 2.

New-York. — Sur Paris, 263 3/4; sur Londres cab transf., 46725; sur Bruxelles, 1689.

SUCRES. — Cuba prompte livraison, 275; janvier, 180; mars, 190-91; mai, 194-96; juillet, 198-99; septembre, 202-03; novembre, 205. — Ventes : 4.000 tonnes.

LES VENTES DE LAINES

A TOURCOING

La première série de ventes publiques de laines de Tourcoing s'est ouverte jeudi aux Magasins généraux, sous le ministère de MM. E. Guéranger, F. Lapersonne et H. Parent-Grau et Dervaux, courtiers assermentés.

La matinée fut occupée par la présentation des laines brutes, lavées et déchets de peignage. La presque totalité fut réalisée sous le marteau.

La vente des blousses s'effectua l'après-midi devant l'assistance habituelle des acheteurs étrangers et français. L'animation fut bonne et les blousses propres, tant mérinos que croisés obtinrent les prix de novembre.

Les genres à carboniser furent un peu plus calmes.

Les schlumberger étaient encore particulièrement recherchés, et on a payé de beaux Australie de 26 à 29 fr., tandis que les Cap supérieurs dépassaient 31 fr.

Ce vendredi, à 8 h. et à 14 h., vente de déchets de filature et de fabrication.

Dernières Nouvelles Sportives

FOOTBALL-ASSOCIATION

La date du match Sochaux-Roubaix sera connue samedi

Paris, 12 janvier. — Le match C.A.P. Girondins de Bordeaux, comptant pour les seizièmes de finale de la Coupe de France sera rejoué à Angers, le 19 janvier.

En ce qui concerne le match Sochaux-Roubaix qui n'avait pu avoir lieu le 1er janvier, la date en sera connue officiellement samedi prochain.

Dernière Heure

M. Georges Bonnet aura une entrevue avec Lord Halifax dimanche après-midi à Genève

Paris, 12 janvier. — M. Georges Bonnet quittera Paris, samedi soir, pour Genève. Il aura dimanche après-midi une première entrevue avec lord Halifax, au retour de celui-ci de Rome. Il rencontrera le chef du Foreign Office de nouveau, le même soir, au cours d'un dîner.

Le ministre des Affaires étrangères compte être de retour à Paris mardi.

Une réunion du Sénat en comité secret serait envisagée

Paris, 12 janvier. — On s'entretenait beaucoup jeudi après-midi dans les couloirs du Sénat de la prochaine réunion, en comité secret des trois commissions de la défense nationale. Cette réunion pourrait avoir lieu, disait-on, en février.

On déclarait aussi que les membres de la commission des Affaires étrangères seraient invités à délibérer avec leurs collègues des commissions de l'armée, de la marine et de l'air.

On envisagerait aussi, postérieurement à la séance plénière de ces commissions, l'éventualité d'une réunion du Sénat en comité secret.

Cette procédure à laquelle il n'a pas été recouru depuis la guerre, permettrait à la Haute-Assemblée d'examiner à fond, avec les ministres intéressés, tous les problèmes concernant la défense nationale et la position de la France dans le monde.

Une allocution de M. Paul Reynaud aux Américains

Paris, 12 janvier. — M. Paul Reynaud, ministre des Finances, a prononcé jeudi soir à 23 h. 45, au Louvre, une allocution en anglais destinée au public américain et qui a été radiodiffusée aux Etats-Unis et en Angleterre.

En débutant, le ministre des Finances a rappelé que le redressement de la France importe à toutes les démocraties, parce que leur solidarité est la seule barrière qui empêche la force brutale de se déchaîner de nouveau.

Puis il a évoqué la situation, telle qu'il l'a trouvée en arrivant au ministère des Finances, le 2 novembre dernier, situation critique dont certains pouvaient penser que la France ne la dominerait qu'au prix de l'abandon du régime de liberté.

La partie la plus urgente de notre tâche était, a-t-il poursuivi, de restaurer la monnaie. Elle a été accomplie. Non seulement les sorties d'or ont cessé, mais les rentrées d'or s'effectuent régulièrement à tel point qu'elles ont permis d'abaisser le taux de l'intérêt.

» D'autre part, le retour des capitaux a entraîné une hausse considérable sur les valeurs françaises et sur les rentes.

« Dans l'ordre économique, divers signes montrent une amélioration certaine. L'indice de l'ensemble de sept industries importantes est passé de 80 à 86, hausse d'une ampleur inaccoutumée. Des progrès sensibles ont été faits la production des mines des industries chimiques, de la métallurgie, des industries du cuir, du textile, de l'automobile.

« Pour cette dernière industrie, notamment, le nombre de voitures vendues a augmenté de 15.500 à 18.500.

« Nous poursuivrons notre politique demain comme hier, dit en terminant M. Paul Reynaud, sans nous laisser dévier en rien par les obstacles inévitables que rencontre toute action humaine. Notre peuple comprend la grandeur de la tâche qu'il doit accomplir. Il se rend compte de tout ce qui est en balance pour les démocraties et pour la France.

« La question qui est posée est celle de savoir si une démocratie est capable ou non de se sauver par ses propres méthodes. La France est en train de répondre. La sympathie de l'opinion publique américaine lui est précieuse en ces jours d'efforts et d'espoir ».

LA DÉFENSE NATIONALE AUX ÉTATS-UNIS

New-York, 12 janvier. — Dans un message au Congrès, le président Roosevelt recommande l'ouverture immédiate d'un crédit de 552 millions de dollars, somme minima nécessaire à l'amélioration de la défense nationale.

Sur cette somme 210 millions seraient dépensés durant l'année fiscale 1940.

La totalité du crédit serait ainsi répartie : 450 millions iraient à l'armée, 65 à la marine, 10 serviraient à l'entraînement des pilotes civils, 27 millions au renforcement des garnisons militaires en temps de paix de la zone du canal de Panama.

Sur les 450 millions destinés à l'armée, 300 serviraient à la construction de nouveaux avions ce qui représente environ 3.000 avions.

La prochaine récolte de blé s'annonçant déficitaire, M. Brachard demande qu'on abandonne la dénaturation des excédents de la récolte de 1938

Paris 12 janvier. — Dans une lettre adressée au directeur de l'office du blé, M. Emile Brachard, député de l'Aube, signale que les conditions climatériques font prévoir une prochaine récolte très inférieure à celle de 1938. Il lui apparaît donc utile de cesser dès maintenant toute opération de dénaturation des blés, ce qui économiserait des primes et rendrait, selon lui plus de fermeté au marché des céréales secondaires.

Escomptant une prochain récolte à peine suffisante, M. Brachard préconise le report des excédents, qu'on pourra être très heureux écrit-il, de trouver pour la consommation humaine.

Il désire savoir la nature et l'ampleur des mesures de ce genre, qui ont dû être envisagées conformément au rôle régulateur de l'Office du blé.

Un démenti